

La Carte Mobilité Inclusion invalidité

Facile à lire et à comprendre

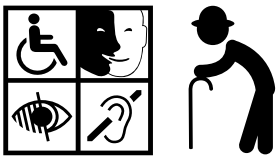
cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Qu’est-ce que la CMI ?



Les CMI sont des Cartes Mobilité Inclusion.

Les CMI donnent des avantages :



- aux personnes handicapées
- aux personnes âgées

pour faciliter leurs déplacements.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

Il y a 3 CMI différentes :



- **la CMI stationnement :** elle remplace l’ancienne carte de stationnement.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI stationnement.



- **la CMI priorité :** elle remplace l’ancienne carte de priorité.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI priorité.



- **la CMI invalidité :** elle remplace l’ancienne carte d’invalidité.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI invalidité.

Les anciennes cartes sont valables jusqu’au 31 décembre 2026.



Les CMI sont gratuites.

À quoi sert la CMI invalidité ?

La CMI invalidité est une carte.

La CMI invalidité vous donne des avantages.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

Par exemple la CMI invalidité vous donne
des avantages quand vous vous déplacez :

■ Vous avez le droit d'utiliser
une place assise :



→ dans le bus
→ dans le métro
→ dans les salles d'attente

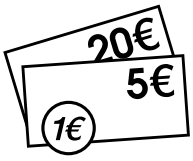


■ vous avez le droit de passer devant tout le
monde quand vous faites la queue

■ vous avez le droit de payer moins cher
quand vous utilisez les transports en commun.

La personne qui vous accompagne
a aussi ces avantages.

La CMI invalidité permet aussi
de payer moins d'impôts.



Qui peut avoir la CMI invalidité ?

Vous pouvez avoir la CMI invalidité
si votre taux d'incapacité est de 80% ou plus.

Le taux d'incapacité mesure vos difficultés
dans la vie à cause de votre handicap.

Vous avez besoin d'aide tout le temps
dans votre vie.
Vous pouvez avoir un taux d'incapacité
de plus de 80 %.



Par exemple, vous avez besoin d'aide tous les jours
pour vous laver ou vous habiller.

Vous avez été classé en 3ème catégorie
de la pension d'invalidité de la sécurité sociale.
Vous pouvez avoir la CMI invalidité.

Vous ne pouvez plus travailler.
Vous avez besoin d'aide
tous les jours dans votre vie.
Vous pouvez avoir cette pension
de 3ème catégorie.

Certaines personnes âgées ont la CMI invalidité automatiquement.

Ce sont les personnes en GIR 1 et en GIR 2 qui ont l'APA.

L'APA est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

C'est une aide pour les personnes âgées
de plus de 60 ans.
Ces personnes ont des difficultés
dans la vie à cause de l'âge.



Par exemple, certaines personnes âgées
n'arrivent plus à se lever
et à s'habiller toutes seules.



Ces personnes peuvent être aidées grâce à l'APA.

Avant de dire si vous avez droit à l'APA
un professionnel du département vient chez vous
regarder vos difficultés.

Après cette visite le professionnel dit quel est votre GIR.

Le GIR mesure les difficultés des personnes âgées dans la vie de tous les jours.



Vous êtes en GIR 1 ou en GIR 2.
Vous êtes en très grande difficulté.

Par exemple, vous êtes obligé de rester allongé tout le temps dans votre lit.

Vous êtes en GIR 3 ou en GIR 4.
Vous êtes en difficulté pour certaines choses seulement.



Par exemple, vous n'arrivez plus à vous lever et à vous habiller tout seul le matin.

Vous êtes en GIR 5 ou en GIR 6.
Vous n'avez pas assez de difficultés pour avoir l'APA.

Comment faire la demande de CMI invalidité ?

Vous avez moins de 60 ans
lisez la fiche :
Vous avez moins de 60 ans :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous avez plus de 60 ans
et vous n'êtes pas concerné par l'APA,
lisez la fiche :
Vous avez plus de 60 ans et vous n'êtes pas concerné par l'APA : comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous demandez l'APA
lisez la fiche :
Vous demandez l'APA :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous avez déjà l'APA
lisez la fiche :
Vous avez l'APA :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Pour combien de temps la CMI invalidité est-elle donnée ?

La CMI invalidité est donnée pour une durée de 1 an à 20 ans.

Elle peut vous être donnée pour toute la vie.

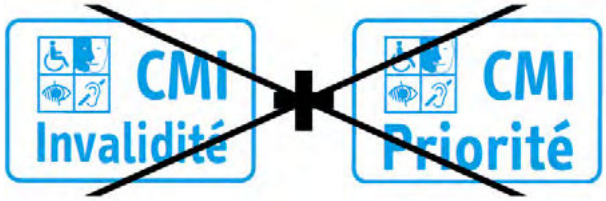
Pouvez-vous avoir d'autres CMI en même temps que la CMI invalidité ?

Vous avez une CMI invalidité.
Vous pouvez avoir une CMI stationnement.
Vous devez faire la demande de la CMI stationnement.





Vous avez déjà une CMI invalidité.
il est inutile de demander une CMI priorité.
Tous les avantages donnés par la CMI priorité sont aussi donnés par la CMI invalidité.



Que faire si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée ?

Si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée
vous devez le déclarer sur le site internet
www.carte-mobilite-inclusion.fr.



Après votre déclaration
votre CMI volée ou perdue ou abîmée ne fonctionne plus.
C'est pour éviter les fraudes.

Vous pouvez demander ensuite une nouvelle CMI
sur ce site internet.
Il faut payer 10 euros pour avoir une nouvelle CMI.



Cette fiche est écrite en facile à lire et à comprendre.
Le facile à lire et à comprendre est une méthode
qui rend les informations accessibles à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site inclusion-europe.eu

Cette fiche a été réalisée avec Élisabeth Bachelot, Louis Jurine,
Laurena Marcaurelle, Béatrice Picard, Béatrice Santarelli
et Arnaud Toupense.

Fiche relue par l'atelier FALC de l'ESAT Òsea.

Fiche mise à jour en avril 2022.